



## AVIS DE COURSE

# Régate de Club Septembre

Société Nautique de Larmor-Plage

Grade 5C

Samedi 09 Septembre 2023



- 1 **REGLES** L'épreuve est régie par *Les Règles de Course à la Voile*, et les règlements fédéraux.
- 2 **INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**
  - 2.1 Les IC seront disponibles après 18h le vendredi 8 septembre 2023 sur les vitres du Club House de la SNL.
  - 2.2 Un Briefing sera organisé à terre avant d'aller sur l'eau le samedi 9 septembre 2023.
- 3 **ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION**
  - 3.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux en intersérie dériveurs, et aux planches de la classe Windsurfer.
  - 3.2 Documents exigibles à l'inscription :
    - 3.2.1 Pour chaque concurrent majeur, la licence Club FFVoile mention «compétition» ou «pratiquant».
    - 3.2.2 Pour chaque concurrent mineur :
      - a) Une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage.
      - b) La licence Club FFVoile mention «compétition», ou mention «adhésion» accompagnée du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
  - 3.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire jusqu'au vendredi 8 septembre 2023 à 20h en remplissant le formulaire d'inscription suivant: <https://cutt.ly/VwdW3MfO> ou en scannant le QR code suivant : 
- 4 **DROITS A PAYER** La régates est gratuite.
- 5 **PROGRAMME**
  - 5.1 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à 14h00.
  - 5.2 Aucun signal d'avertissement ne sera fait après 17h30.
- 6 **LIEU**

La régates à lieu au départ de la SNL. L'Annexe à l'AC « A » indique l'emplacement de la zone de course.
- 7 **LES PARCOURS**

Le parcours à effectuer sera un parcours au vent-sous le vent et sera détaillé dans les ICs et au briefing.
- 8 **SYSTÈME DE PÉNALITÉ**

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 9 **CLASSEMENT**
  - 9.1 Une course validée est nécessaire pour valider la compétition.
  - 9.2 Le score d'un bateau dans une série doit être le total des scores de ses courses.
- 10 **PROTECTION DES DONNÉES**
  - 10.1 **Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'Autorité organisatrice et la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition.
- 11 **ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.
- 12 **PRIX**

Au retour à terre du comité de course, les concurrents seront invités au club house afin de féliciter l'ensemble des participants et plus particulièrement le podium de l'épreuve.
- 13 **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour plus d'informations, contacter les référents des commissions Nautique (Sylvie Orveau) ou Sportive (Gilles Peeters et Arnaud Vasseur).

AVIS DE COURSE

## Régate de Club Septembre

Société Nautique de Larmor-Plage

Grade 5C

Samedi 09 Septembre 2023



# ATLANT'EVENTS

ÉVÉNEMENTIEL - TOURISME D'AFFAIRES



